# Eric Lucas

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017
EricLucas.org

LRAR RR093588944BR

20220328_ELO_TortureAdmFR---FR-SEPH_Nouveau-recours_Demande-aide-explications-réponse

Madame la Secrétaire d'Etat
**Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Handicapées**
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP
France

**Note importante pour les aimables fonctionnaires du Bureau du Courrier du SEPH qui rejettent *constamment* mes lettres** *(sans les comprendre et sans la moindre politique d'accessibilité à l'autisme)* : - Prière de bien lire -

**Cela fait des années que vous rejetez et méprisez systématiquement tous mes appels au secours.**
**VEUILLEZ BIEN REFLECHIR AVANT DE REJETER ENCORE UNE FOIS CETTE NOUVELLE SUPPLIQUE,**
**sauf si vous êtes à l'aise avec la perspective d'avoir des MORTS sur la conscience.**

Si mes lettres sont toujours rejetées, c'est à cause de vous : les COUPABLES c'est vous et ce sera vous. A vous de voir.

*Et non, ce ne sont pas des "propos menaçants" : on a tout de même le droit d'avertir les fonctionnaires qui se trompent et qui créent des souffrances et pire. "Tant va la cruche à l'eau..."*


**Eric LUCAS** ■ Avenida N.S. de Copacabana, 542 ■ 22020-001 Rio de Janeiro, RJ ■ Brésil
el@ericlucas.org
WhatsApp : +55 21 95 95 00000

**Nouveau recours - Demande d'aide, d'explications, de réponse**

***Contexte : Plaintes contre l'Etat français pour torture administrative depuis plus de 25 ans sur personne handicapée, auprès des Tribunaux Administratifs, du Conseil d'Etat, du CEDH, do Comité CDPH de l'ONU, et des organismes internationaux de lutte contre la torture.***
*Je rappelle mes demandes d'accessibilité, d'assistances, et de diminution ou cessation des **tortures** résultant du maintien à vie des injustices administratives françaises, sans fournir l'accès à la justice prévu par la CDPH de l'ONU.*
***Si la présente lettre n'est pas adaptée, je ne peux pas faire mieux, c'est à l'Administration de prendre les dispositions appropriées**, au lieu de me pénaliser par leur absence, alors que je passe mon temps à faire des efforts d'adaptation, et à en demander à des services publics qui ne prévoient pas d'adaptations pour les handicaps autistiques dans leur fonctionnement.*
*Je suis obligé de faire des centaines de lettres et des milliers de courriels seul depuis des années, personne ne m'aide, et les destinataires se contentent de dire que "ce n'est pas ici" mais sans jamais me dire précisément "où ?" ou "qui ?" pourrait et DOIT m'aider, et ensuite ces destinataires se fatiguent, se froissent, s'irritent, s'offensent, et ne répondent plus : c'est exactement la même chose depuis des années, toujours pareil avec chaque nouvelle personne, c'est un **cauchemar** et une **torture** mentale.*

***Au cas où mes lettres seraient lues et au cas où elles ne seraient pas comprises, il conviendrait de me le faire savoir afin que je puisse fournir tous les éclaircissements désirés et suffisants.***

Rio de Janeiro, le 28/03/2022

Madame la Secrétaire d'Etat

Dans le cadre de la **torture administrative** qui m'est infligée depuis des années par l'Etat français et que vous ne pouvez méconnaître, vu la quantité de courriels et de lettres que je vous envoie depuis votre nomination, et vu ma grève de la faim de plus d'une semaine en juin 2017, à laquelle vous et vos services (dont Madame la Secrétaire de Madame Karen Martinon) ont préféré ne donner aucune suite dont on aurait bien voulu m'informer, j'ai à nouveau l'honneur – et la douleur – de vous rappeler mes demandes d'assistance, de réponses, d'informations, de "moindre humanité", etc., comme déjà fait si souvent et comme rappelé par ma lettre recommandée du 26/01/2021, puis par mon RECOURS du 03/11/2021, toujours en LRAR, dont preuves de dépôt en fin de cette lettre.

**Eric LUCAS** ■ Avenida N.S. de Copacabana, 542 ■ 22020-001 Rio de Janeiro, RJ ■ Brésil
el@ericlucas.org
WhatsApp : +55 21 95 95 00000

Excusez-moi de déranger avec mes **supplices administratifs** non-désirés.

## 1/ Votre Mutisme inhumain, TORTURANT et constant

**Je souhaite savoir pourquoi je n'ai jamais aucune réponse du SEPH**, et pourquoi il n'y a PERSONNE, aucun service public français, pour faire "au moins quelque chose" pour faire cesser les **supplices administratifs français** qui me pourrissent l'existence, dans votre parfaite indifférence, ou éventuellement votre "agacement". (On connaît…)

> *Je passe mon temps à faire toutes sortes de demandes, souvent par LRAR, auprès de tous les services publics que je peux imaginer (dont la MDPH bien sûr), mais il n'y a pas de réponse, ou les rarissimes réponses sont soit des refus (robotiques et cinglants), soit du "mutisme administratif", sans jamais qu'on daigne s'abaisser à consentir bien vouloir m'informer d'un motif de cette exclusion.*
>
> *J'ai donc envoyé une LRAR au SEPH le 26/01/2021, pour demander (1) qu'on m'explique les raisons de cette exclusion (en résumé) et (2) pour demander "au moins quelque chose" (pour aller vers une diminution des **supplices**).*
> *Ce libellé "au moins quelque chose" est vague, mais vu que j'ai essayé tous les mots et toutes les demandes, tous les styles et les tons (y-compris une petite grève de la faim en juin 2017, qu'il faudrait peut-être refaire "en mieux"), je suis épuisé et à court d'idées. Donc je demande "au moins quelque chose".*
>
> *Il y a des gens qui croient que la France serait un "pays des Droits de l'Homme", et si on lit l'intitulé du SEPH de manière "littérale" (c'est à dire "avec des troubles autistiques", sans comprendre qu'en fait ce n'est pas à prendre au premier degré), ça laisse penser que ce Secrétariat d'Etat pourrait avoir quelque utilité pour les personnes handicapées. Par exemple même une simple lettre hautaine et "refusante" une fois tous les 5 ou 10 ans, ce serait mieux que rien.*

### D'autres autistes (ou parents) qui écrivent au SEPH reçoivent une réponse. Moi, jamais. Pourquoi ?

> *N'ayant évidemment reçu aucune réponse à ma LRAR du 26/01/2021 (qui n'était qu'une sorte de "nouvelle bouteille à la mer" après bien d'autres suppliques désespérées), le 03/11/2022 j'ai fait ENCORE une autre LRAR de rappel, assortie de la mention "RECOURS", qui fut "naturellement" ignorée elle aussi. Du moins, je n'ai pas de réponse.*
> *(Ce problème du "mutisme administratif" ne date pas d'hier, j'ai des dossiers sur plus de 25 ans à ce sujet. Mais ça n'intéresse personne : c'est la France, il faut souffrir et surtout ne pas se plaindre, sans quoi on s'en prend encore plus dans la figure.)*

**J'ai donc besoin d'obtenir les informations que je demande au SEPH.**
**Ou s'il n'est pas légitime qu'une personne handicapée puisse au moins savoir pourquoi elle est traitée d'une manière aussi inhumaine par les autorités publiques françaises, alors il faudrait qu'on me le dise, et qu'on m'explique pourquoi. C'est la moindre des choses, non ?**

## 2/ Enième rappel de mes demandes d'aide humaine

**Je vous rappelle mes demandes d'aide. Comment obtenir ces assistances, cette aide humaine ?**
Ne pas me dire que cette formulation est trop vague : j'ai déjà expliqué pendant des années, et par dessus le marché, on me reproche que c'est "trop long". Et quand je résume, on me dit que c'est "trop vague", ou "trop général".
Si ce n'est pas de la **torture**, c'est quoi, SVP ?

Quand personne ne me répond, même pas votre secrétariat, et quand Service-Public.fr ne peut que m'orienter vers vous, si c'est pas de la **torture**, et faire tourner les handicapés en bourrique, c'est quoi ?
**(NB: La MDPH me rejette autant que vous…)**

## 3/ L'accessibilité pour les autistes

**- Où est la politique d'accessibilité des services publics pour les autistes ?**
**- Pourquoi n'est-ce pas dans la "Stratégie Autisme et TND 2018-2022" ?**
**- Avez-vous consulté les organisations d'autistes dans leur diversité (et les "personnes autistes qualifiées") ?**
Si oui, comment se fait-il que rien n'apparaisse dans aucun document concernant cette "accessibilité pour les autistes" (sauf un petit peu à l'école pour la petite enfance, et encore).
- **Pourquoi ne demandez-vous pas à ceux qui savent (par exemple à moi, à l'Alliance Autiste, et à d'autres) ?**

## 4/ Les "référents-autisme" (demandés par le Comité CDPH)

**Où se trouve "au moins un référent-autisme", ce qui permettrait à votre cabinet de comprendre mes lettres au lieu de les rejeter robotiquement** et de me condamner à écrire en vain pendant des années (c'est de la **torture administrative**) et, en prime, de me rejeter aussi au prétexte de "harcèlement" ou pourquoi pas "d'agressivité" ? Ca va, tout ça, on connaît…
Ces référents-autisme sont demandés au Gouvernement de la France par le Comité CDPH.
Vous avez peut-être lu les Observations Finales (https://undocs.org/fr/CRPD/C/FRA/CO/1).

> "d) De développer les moyens, modes et formes de communication alternative et améliorée et tous les autres moyens accessibles que les personnes handicapées choisissent d'utiliser, notamment le braille, le FALC et **le recours à des référents autisme pour les échanges et procédures avec l'administration publique.**"

C'est parfaitement clair...
Et si c'est demandé (et exprimé aussi précisément), c'est grâce à mes explications (si, si), dans le cadre de mon association et de son Rapport (https://allianceautiste.org/2021/08/onu-cdph-notre-rapport-sur-l-application-de-la-cdph-en-france/#rapport), qui dénonçait beaucoup de choses, comme par exemple le très grave problème de l'Article 1er de la Loi 2005-102 *(qui - très subtilement et perversement - présente les assos gestionnaires comme étant représentatives des PH)*, que nous sommes les premiers à avoir montré (très puissamment), ce que le Comité a fini par comprendre.

*Mutisme cinglant et maintien des **supplices administratifs** = mesures de rétorsion sur un défenseur des Droits de l'Homme, depuis notre Rapport au Comité des Droits des Enfants en 2015-2016 ?*

## 5/ Comment obtenir des explications et justifications des rejets (immotivés), et sur l'accessibilité des autistes à ses services, de la part du "Défenseur des Droits" ?

Pour le savoir, Service-Public.fr ne sait que m'adresser qu'à votre Cabinet, qui ne me répond jamais : si ce n'est pas de la **TORTURE** digne de la "Maison qui rend fou" d'Astérix, c'est quoi ?

**Eric LUCAS <autistasperger@gmail.com>** mer. 9 mars 22:13

À florent.charvet, Interieur.sp

Attn. Service-Public.fr (DILA / PM)

Le 09/03/2022

Monsieur

Dans ces supplices sans fin, je reviens vers vous suite à votre non-réponse d'octobre 2021.

J'ai toujours besoin de savoir comment faire pour obtenir du DDD :

1- Les "informations ou renseignements que je lui demande légitimement concernant les traitements erronés de mes dossiers" (N.B. : les éventuelles "réponses" que cette entité daigne m'envoyer parfois ne sont pas synonyme de *"informations ou renseignements que je lui demande légitimement concernant les traitements erronés de mes dossiers"*, notamment lorsque ces (rares) réponse ne contiennent PAS ces informations (pardon mais je suis un "usager expert" de l'Administration française, donc je ne tombe plus dans des pièges aussi grossiers) ;

2- "L'accessibilité" que le DDD est tenu de fournir aux personnes handicapées, a fortiori en vertu de son rôle concernant l'application de la CDPH (cf. "les cordonniers les plus mal chaussés"), notamment par le moyen d'un "référent-autisme", ce que j'ai expliqué au Comité (avec mon association) et ce qui a été très bien compris puisque demandé dans les Recommandations Finales, en reprenant même ce terme précis ;

3- Un entretien *verbal* permettant de supprimer les malentendus, ce que je pourrais faire facilement si dans ces très hautes sphères on voulait bien daigner s'abaisser à m'écouter (mais on dit bien qu'il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...).

*N.B. : Comme déjà exposé dans ma réponse du 17 octobre 2021, pardon de vous le redire mais je ne vois pas en quoi le fait que vous m'indiquiez des coordonnées du DDD pourrait m'aider à recevoir les réponses (dont surtout les informations demandées) aux lettres que je lui ai évidemment envoyées, ce qui implique que je suis déjà en possession de ces fameuses coordonnées (simple question de logique élémentaire...).*

*C'est pourquoi je vous demandais si vous pourriez - en résumé - "faire un petit effort" pour lire **attentivement** ce que j'écris (ou au moins pour y réfléchir), au lieu de m'envoyer des réponses "robotiques" et inappropriées.*
*Je précisais que j'ai déjà bien assez de supplices administratifs et que ce n'est vraiment pas la peine d'en rajouter. Si possible.*

Dans l'espoir d'une réponse de la part de Service-Public.fr (DILA / PM) je vous prie d'agréer mes salutations fatiguées.

Eric LUCAS
Martyr de l'Aboministration Française

**Interieur.sp@service-public.fr** lun. 14 mars 07:49 (il y a 12 jours)

À moi

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

---

Bonjour,

Nous vous prions de nous excuser pour le retard pris dans notre réponse résultant de la réception par nos services d'un nombre important de messages.

L'équipe de Service-Public.fr vous aide à trouver une information générale répondant à votre demande. Si nécessaire, nous vous orientons vers l'interlocuteur susceptible de compléter cette réponse.

En réponse à votre message nous vous informons que votre problématique ne relève pas des compétences de Service-public.fr.

Nous vous invitons à saisir directement **le ministère concerné par la prise en charge du handicap** : https://handicap.gouv.fr/nous-contacter

Cordialement,

**C'est de la TORTURE. Ce système fait tourner les gens en rond.**
**C'est de la MALTRAITANCE sur personne handicapée autiste.**

Pour rappel de mon précédent recours, en août de cette année, lors des réunions publiques avec le Comité CDPH, vous avez fait un certain nombre de déclarations qui laissaient penser que votre Secrétariat a l'intention de respecter la CDPH.

A la suite de ces trois séances d'échanges "constructifs" entre le Comité et l'Etat français dont vous représentiez le gouvernement, votre Secrétariat a émis un communiqué de presse qui donnerait envie de croire que ces intentions seraient réelles et que des dispositions adéquates seraient enfin prises.

C'est pourquoi je reviens encore une fois vers vous, pour savoir si ces déclarations ne concernaient que le Comité, ou qu'une certaine partie des citoyens français, c'est-à-dire pour savoir dans quelle mesure vous considérez les autres comme définitivement "excluables" ou autrement indignes de recevoir - à défaut de l'assistance qui leur est due (cf. CDPH et Article L.246-1 CASF notamment) - **au moins des réponses à leurs demandes**.

Je note que ni à titre personnel ni à titre associatif je n'ai jamais reçu la moindre réponse de votre Secrétariat, ce qui est tout de même étonnant vu le nombre et l'importance de ce que je vous envoie, et ce d'autant plus que **je constate que d'autres usagers reçoivent des réponses très facilement et sans besoin d'insister**, par des lettres de votre part, dont je ne connais donc l'aspect que par personnes interposées.

De là à penser qu'il existe une exclusion ou un traitement "particulier" à mon endroit, il n'y a qu'un pas que j'éviterai de franchir malgré les évidences, mais vous voudrez peut-être faire procéder aux rectifications nécessaires, si véritablement vous voulez respecter la Convention et "toutes" les personnes handicapées – comme si souvent scandé – même lorsque leur situation vous semble incompréhensible ou "pénible".

***Avec un peu de dialogue, ça irait moins mal. Et on dit que ce sont les autistes qui ne veulent pas dialoguer... Quand on fait l'effort, c'est vous, l'Administration, qui devenez mutiques... Il faudrait se remettre un peu en question...***

**Eric LUCAS** ■ Avenida N.S. de Copacabana, 542 ■ 22020-001 Rio de Janeiro, RJ ■ Brésil
el@ericlucas.org
WhatsApp : +55 21 95 95 00000

Je n'ai jamais compris comment il serait possible de résoudre ce genre de problèmes sans dialogue. Et malheureusement, puisque vous ne me répondez jamais, vous ne voudrez probablement pas me dire les motifs de votre mutisme constant et compact.

Même si Noël ou Lourdes sont bien loin, **peut-être qu'une sorte de miracle (ou autre chose, peu importe quoi) pourrait faire en sorte que vous décidiez enfin de faire le nécessaire, et donc de réduire les SUPPLICES ainsi imposés.**

Ce serait appréciable, dans le contexte de la situation de **torture administrative générale** qui m'est infligée, et contre laquelle j'aimerais trouver un jour un moyen de me défendre, que ce soit en France ou auprès de toute entité qui permettrait enfin un soulagement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de ma très respectueuse sidération.

**Eric LUCAS**
Martyr Administratif Français

*« Aux personnes en situation de handicap,*
*je veux ici dire très solennellement que*
***la République sera toujours à leurs côtés***
*et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,*
*qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :*
***c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.***

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.*
*Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards*
*– trop habitués aux normes – croient voir :*
*votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Elysée - 11/02/2020

**Eric LUCAS** ■ Avenida N.S. de Copacabana, 542 ■ 22020-001 Rio de Janeiro, RJ ■ Brésil
el@ericlucas.org
WhatsApp : +55 21 95 95 00000

ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50E00270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento..: 27/01/2021 Hora.....: 11:22:18
Caixa.....: 99465983 Matricula..: 89575377
Lancamento.: 017 Atendimento: 00014
Modalicade.: A Vista ID Tiquete.: 1964575011

| DESCRICAO | QTD. | PRECO(R$) |
|---|---|---|
| DOCUMENTO INTERNACI | 1 | 25,70+ |
| Valor do Porte(R$)..: | 8,15 | |
| Pais Destino: FRANCA | | |
| Peso real (KG).....: | 0,033 | |
| Peso Tarifado:.....: | 0,033 | |
| OBJETO=======> RR019892755BR | | |
| REGISTRO (INTERNACIO: | 10,00 | |
| AVISO DE RECEBIMENTO: | 7,55 | |
| Selo.....: | 25,70 | |

TOTAL DO ATENDIMENTO(R$) 25,70

Valor Declarado nao solicitado(R$)
No caso de objeto com valor,
utilize o servico adicional de valor declarado.

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R$): 25,70
VALOR RECEBIDO(R$)=> 25,70

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

O acompanhamento desses objetos podera ser
realizados pelos remetentes e destinatarios
por meio do portal dos
Correios https://www.correios.com.br/
ou pelo aplicativo de rastreamento
Ganhe tempo!
Baixe o APP de Pre-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em maos o numero do ID Tiquete
deste comprovante, para eventual contato com
os Correios.
VIA-CLIENTE SARA 8.3.00

20210126_ELO_ICAMDAAD---FR-SEPH_Demande-au-moins-quelque-chose

ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50300270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

---

Movimento..: 03/11/2021 Hora.....: 14:34:57
Caixa.....: 102717865 Matricula..: 89621859
Lancamento.: 037 Atendimento: 00033
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 2165373630

---

| DESCRICAO | QTD. | PRECO(R$) |
|---|---|---|
| DOCUMENTO INTERNACI | 1 | 26,05+ |
| Valor do Porte(R$)..: | 8,50 | |
| Pais Destino: FRANCA | | |
| Peso real (KG).....: | 0,043 | |
| Peso Tarifado:.....: | 0,043 | |
| OBJETO=========> RR093589366BR | | |
| REGISTRO (INTERNACIO: | 10,00 | |
| AVISO DE RECEBIMENTO: | 7,55 | |
| Selo.....: | 26,05 | |

Destinatario...: MADAME LA SECRETAIRE D EST
Cont. Nome.....: AT DEPH
Não houve opção pelo serviço Mão Própria.
O objeto poderá ser entregue no endereço indicado, a quem se apresentar para recebê-lo.

---

TOTAL DO ATENDIMENTO(R$) 26,05

---

Valor Declarado não solicitado(R$)
No caso de objeto com valor,
utilize o serviço adicional de valor declarado

---

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R$): 26,05
VALOR RECEBIDO(R$)=> 26,05

---

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

O acompanhamento desses objetos poderá ser realizados pelos remetentes e destinatários por meio do portal dos Correios https://www.correios.com.br/ ou pelo aplicativo de rastreamento
Ganhe tempo!
Baixe o APP de Pré-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em mãos o número do ID Tiquete deste comprovante, para eventual contato com os Correios.
VIA-CLIENTE SARA 8.7.00

20211103_ELO_TortureAdmFR---FR-SEPH_Recours_Demande-au-moins-quelque-chose

ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50300270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento..: 28/03/2022 Hora.....: 13:00:53
Caixa.....: 104447514 Matricula..: 89557549
Lancamento.: 035 Atendimento: 00032
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 2255696843

| DESCRICAO | QTD. | PRECO(R$) |
|---|---|---|
| DOCUMENTO INTERNACI | 1 | 27,80+ |
| Valor do Porte(R$)..: | 8,50 | |
| Pais Destino: FRANCA | | |
| Peso real (KG).....: | 0,047 | |
| Peso Tarifado:.....: | 0,047 | |
| OBJETO=========> RR093583944BR | | |
| REGISTRO (INTERNACIO: | 11,00 | |
| AVISO DE RECEBIMENTO: | 8,30 | |
| Selo.....: | 27,80 | |

TOTAL DO ATENDIMENTO(R$) 27,80

Valor Declarado nao solicitado(R$)
No caso de objeto com valor,
utilize o servico adicional de valor declarado.

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R$): 27,80
VALOR RECEBIDO(R$)=> 27,80

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

O acompanhamento desses objetos poderá ser
realizados pelos remetentes e destinatarios
por meio do portal dos
Correios https://www.correios.com.br/
ou pelo aplicativo de rastreamento
Ganhe tempo!
Baixe o APP de Pre-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em mãos o numero do ID Tiquete
deste comprovante, para eventual contato com
os Correios.
VIA-CLIENTE SARA 8.7.02

20220328_ELO_TortureAdmFR--FR-SEPH_Nouveau-recours_Demande-aide-explications-réponse